



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

N° 41

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act.*

(M. LOISELLE)

M. le *ministre* WIEBE dépose le rapport annuel de la Cour provinciale du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

(Document parlementaire n° 24)

M^{me} KENNEDY, *ministre du Sport, de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme*, fait une déclaration au sujet de la Journée du turban qui a eu lieu le 13 avril 2025.

M. BALCAEN et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. DEVGAN, M^{me} BYRAM, M. le *ministre* SANDHU ainsi que MM. KING et BRAR font des déclarations de député.

La pétition qui suit est présentée et lue devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. le *ministre* SANDHU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 25 — *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act.*

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SANDHU intervient.

MM. GUENTER et WHARTON posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. GUENTER et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* SANDHU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 10 — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act (2)*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SANDHU intervient.

MM. GUENTER et GOERTZEN posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. GUENTER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* SANDHU dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 10.

(Document parlementaire n° 25)

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* WIEBE tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 32 — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation (mesures concernant les activités illégales)/The Residential Tenancies Amendment Act (Measures to Address Unlawful Activities)*.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* WIEBE intervient.

M. BALCAEN ainsi que M^{mes} HIEBERT et BYRAM posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. BALCAEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 9 — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (2)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WIEBE intervient.

M. KING pose des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. KING intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WIEBE intervient.

M. BALCAEN pose des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. BALCAEN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* WIEBE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 13 — *Loi corrective de 2025/The Minor Amendments and Corrections Act, 2025*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WIEBE intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Ministre ASAGWARA propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les dons de tissus humains/The Human Tissue Gift Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

Ministre ASAGWARA intervient.

M^{me} HIEBERT lui pose des questions.

Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise de la période des questions.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey